



## Où les animations pédagogiques se muent en formation continue...

Vendredi 10 décembre a eu lieu le premier conseil de formation concernant la « formation continue » de l'année scolaire 2011-2012 et le bilan de l'année 2009-2010. L'année scolaire en cours n'était pas à l'ordre du jour mais le SNUipp est intervenu pour qu'elle le soit et il a exprimé ses inquiétudes quant à sa viabilité.

Ce n'est pas un scoop, avec une baisse de plus de 50% des crédits alloués à la formation continue en moins de 2 ans, **la formation continue de 2011-2012 sera squelettique.**

En mars dernier, pour palier ce manque, une première astuce avait été l'invention des stages « non présents », voilà aujourd'hui deuxième étage de la fusée avec « la formation continue pendant les animations pédagogiques » !!!

### État de la formation continue de cette année.

**Cette année commence avec de nombreuses difficultés** dans la mise en place de la formation continue :

- Étudiants à l'IUFM interdits de stage en responsabilité (puis réintégrés grâce, notamment, aux interventions du SNUipp) ;
- manque d'attractivité des stages non présents ;
- collègues surpris par le contenu de leur « formation à distance », comprenez ici stages en non présents ...

### Le cas des stages non pourvus

Sur la première session de stages remplacés par des étudiants en Master 2, seuls 3 des 23 terrains de stage étaient libérés par des candidats à une formation « non présente ». Les 20 autres terrains ont été « débloqués » au dernier moment sur proposition des IEN, en permettant à **plusieurs collègues d'être déchargés de classe** pour mener à bien divers projets (préparation du CAFIPEMF, action de direction, coordination d'échanges linguistiques...).



*Le SNUipp a manifesté son opposition sur cette manière de recruter des « stagiaires de secours », il a demandé que ce type d'opportunité soit offerte à l'ensemble des collègues du département, et non pas uniquement aux connaissances des IEN.*

#### **Ce que le SNUipp 36 a obtenu :**

- La création d'un registre de candidatures qui servirait de réserve de lieux de stages en cas de besoins imprévus.
- L'inscription sur cette liste se fera sur projet suite à un appel par mail à l'ensemble des écoles.
- Les personnes se préparant au CAFIPEMF seront inscrits automatiquement sur ce registre.

### Des stagiaires M2 et PES en position délicate

La nouvelle organisation de la formation initiale place en responsabilité les étudiants en M2 (qui n'ont pas encore eu le concours) et les professeurs des écoles stagiaires (PES) seuls devant des élèves et sous tutelle directe de leur futur employeur, à savoir l'IA. En cas de difficulté, ils sont donc sensés faire appel aux IEN et conseillers pédagogiques.

Pendant leurs stages, **ces jeunes collègues ne dépendent donc plus de l'IUFM qui les forme mais de l'administration qui les validera** à la fin de l'année. Il leur est alors difficile de demander de l'aide à des personnes dont ils ignorent le degré d'implication dans leur validation.

L'IA n'est pas plus au point sur les informations à apporter aux collègues qui vont être remplacés (information de départs en stage, modalités d'intervention des stagiaires, conditions matérielles de présences dans les écoles...).



*Prendre la place de l'IUFM ne s'improvise pas : Le SNUipp a demandé qu'une information préalable des stagiaires soit effectuée systématiquement ainsi qu'un suivi rigoureux des conditions des stages.*

### Intitulé de stage peu explicite

Le terme pudique de « formation à distance et lieux de rencontre à préciser » figure cette année sur les fiches descriptives du plan de formation pour identifier les stages non présents. Cette formulation a trompé plusieurs collègues qui pensaient pouvoir s'extraire de leurs écoles, notamment pour pouvoir mener une réflexion approfondie sur la maîtrise de la langue.



*Le SNUipp a obtenu qu'une description plus claire des stages non présents soit incluse dans les fiches du plan de formation de l'année prochaine.*

### Et l'année prochaine ?

**Le changement d'attributions des maîtres d'application** permet désormais à l'Inspection Académique « de les utiliser » pour mener les animations pédagogiques. Ce tour de passe-passe horaire reporte donc nécessairement le temps de formation continue sur celui des animations pédagogiques (et court-circuite l'IUFM et les conseillers pédagogiques par la même occasion...).

### Les stages proposés

On s'en doutait, **tous les stages** l'année prochaine se feront **en non présents**, formule qui permet à l'administration de présenter à bon compte un semblant de plan de formation sur la partie incompressible des stages remplacés par étudiants en M2.

La nouveauté pour 2011/2012, c'est que sur les 16 formations proposées, 6 seront effectuées **sur des temps d'animation pédagogique** ! (L'IA osera-t-elle appeler « stage » des formations d'une demi-journée ?)



*Le SNUipp déplore l'abandon de la formation menant au diplôme de secouriste ou sa mise à jour. A la demande du SNUipp, une animation pédagogique sur l'utilisation d'un défibrillateur sera néanmoins mise en place.*

Les stages non présents remplacés par les M2 :

- le langage à l'école maternelle
- Préparation à l'habilitation en langue vivante
- Maths, sciences et technologie



*Les syndicats, au-delà de la dénonciation sur le principe même de stages entiers en non présents, ont souligné l'extrême difficulté de leur réalisation dans certaines écoles (absence de possibilité d'isolement dans l'école, matériel informatique trop vétuste...).*  
*Une « cagnote » sera donc constituée pour pouvoir déplacer les collègues dans ces cas et permettre à tous d'effectuer ses stages dans les conditions les meilleures.*

Fin du premier épisode, présentation du squelette (squelette !) de formation continue par l'IA en mars.